

Maître Georges BANTOS,
Membre de la SAS JURIS-THALES AVOCATS,
Avocat au Barreau de Marseille,
Centre d'affaire Agora, Bât A1,
248 avenue des Paluds, ZI les Paluds - 13400 AUBAGNE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**UN APPARTEMENT de type 4,
UNE CAVE
ET UN EMPLACEMENT DE PARKING**
Formant les lots 381, 348 et 893 et 367 de la copropriété
**Dans un ensemble immobilier dénommé LE VALRIANT 1
RN 8 13400 AUBAGNE**

Sur la mise à prix de 26 000 €

**Visites par un commissaire de justice
le Lundi 29 Septembre 2025 de 10 h à 11 h**

**L'ADJUDICATION EST FIXEE AU MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,**
Palais de Justice, 25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS :

Dans un immeuble cadastré section DS n°75
Quartier de SAINT-MITRE en façade sur la
Route Nationale Numéro HUIT, dénommé Le
VALRIANT 1 , sis RN 8 - 13400 AUBAGNE,
régé par un règlement de copropriété du
13/06/1963 volume 3430 n°2, modifié le
13/10/1970 volume 6459 n°5 et 6460 n°2,

modifié le 13/10/1970 volume 6460 n°1 et 2,
puis modifié le 14/10/1971 volume 278 n°6,
puis le 15/09/1971 et le 18/11/1974 volume
1611 n°6 et objet d'un rectificatif du 18/11/1974
volume 1681 n°2, également modifié le
26/12/2007 volume 2007P n°10846 et le
26/12/2007 volume 2007P n°10847 :

1°) Un appartement de type F4, au 4^{ème} étage du bât H, soit **le lot 381 de la copropriété**, comprenant une entre avec couloir de distribution, séjour avec balcon, deux chambres, cuisine, salle de bains, W.C. et débarras.

2°) Une cave au rez-de-chaussée du Bâtiment H située au Nord-Ouest, soit **le lot 348 de la copropriété**.

3°) Un emplacement de parking portant le n°27, soit **le lot 893 de la copropriété**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le **Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier LE VALRIANT 1 sis RN 8 - 13400 AUBAGNE**, représenté par son syndic en exercice, la Société **CARNOUX-IMMOBILIER**, SAS au Capital de 50 000€, immatriculée au RCS de Marseille sous le Numéro : 67B130 - APE 6831 Z - SIREN 067 801 308, dont le siège social est sis à 13470 CARNOUX EN PROVENCE, 2 Avenue du Maréchal Juin, pris en la personne de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège, Elisant domicile au Cabinet de **Maître Georges BANTOS**, Avocat au Barreau de MARSEILLE - **SAS JURIS-THALES AVOCATS** - Centre AGORA, Z.I. des Paluds, 248 avenue des Paluds, 13400 AUBAGNE.

CONDITIONS DE LA VENTE :

L'adjudication aura lieu aux clauses et condi-

tions du cahier des conditions de la vente déposé le 10 février 2020 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE entre les mains duquel l'enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE, représentant 10 % de la mise à prix, avec une somme minimum de 3 000 euros.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :

- A **Maître Georges BANTOS**, Avocat au Barreau de MARSEILLE - **SAS JURIS-THALES AVOCATS** - Centre AGORA, Z.I. des Paluds, 248 avenue des Paluds, 13400 AUBAGNE - **Tél. : 04.42.03.00.26 de 15 h à 17 h**

- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait, le 26 août 2025

Maître Georges BANTOS
Avocat